



Union
syndicale
Solidaires



12, rue de Louvois - 75002 PARIS - tel: 01.40.15.82.68 - sud@culture.gouv.fr sudcultureprecarite@yahoo.fr

**Leurs périodes d'essai durent depuis
1 an, 2 ans, 5 ans, 10 ans...
à quand des garanties sociales et une sortie de la
précarité pour les
agents précaires de la Fonction publique ?**

***Rassemblement unitaire jeudi 9 décembre 2010,
CONTRE LA PRÉCARITÉ
DANS LA FONCTION PUBLIQUE !***

L'État et les établissements publics embauchent toujours plus d'agents nontitulaires pour combler la pénurie de fonctionnaires et pour disposer d'une main d'oeuvre malléable. Mais ces agents, plus précaires professionnellement, moins protégés légalement, sont pourtant sollicités pour signer des contrats successifs, durant des années, sans garanties de titularisation.

Vacataires saisonniers ou occasionnels, contractuels sur crédits, contractuels d'établissements, contractuels d'activité, contractuels sur emploi, chargés de missions, intermittents... : des statuts divers, des traitements multiples, des inégalités flagrantes.

Parce qu'ils subissent souvent des temps partiels imposés,

Parce qu'ils cumulent des contrats courts sans garantie de reconduction,

Parce qu'ils ne bénéficient pas toujours de droits élémentaires comme les formations, l'action sociale, les congés annuels, l'accès à la cantine, etc.

Parce qu'ils n'ont pas les mêmes salaires ni de grille d'avancement que leurs collègues, même en ayant les mêmes missions,

Parce que beaucoup n'ont pas de prime, ni même les indemnités de précarité,

Parce qu'ils n'accèdent que trop rarement aux plans de résorption de la précarité,

Rejoignons la lutte contre la précarité !

Solidaires avec les non-titulaires, pour :

- Une stabilisation immédiate des précaires sur des CDI, à temps complet lorsque cela correspond à des besoins réels,
- Des bourses à l'emploi ouvertes à tous les agents non titulaires pour favoriser la construction des parcours professionnels et leur assurer un poste,
- Des garanties salariales (hausse des salaires) et l'équité des traitements salariaux,
- La prise en compte du choix des agents pour l'attribution des quotités horaires,
- L'arrêt des contrats temporaires et successifs de non-titulaires en cas de besoins permanents et mise en place d'une nomenclature contraignante des cas de recours à des non-titulaires, ainsi que créations de dispositifs permettant l'absence du recours aux non-titulaires à l'avenir (groupe de titulaires remplaçants...),
- La généralisation des CDI et non des CDD toujours plus courts, lorsque c'est possible, ou une indemnisation décente par un salaire social lorsque l'intermittence du travail est inévitable,
- La création, lors de recrutements directs, de volets d'intégration interne ouverts aux contractuels cumulant de l'ancienneté,
- Un nouveau plan de résorption de la précarité massif sans condition de concours ni de nationalité, avec un volet budgétaire «emplois»,
- Des créations massives d'emplois de fonctionnaires et de nouveaux corps de fonctionnaires,

À l'appel de : CGT fonction publique, FSU, Solidaires Fonction publique

**Toutes et tous au Trocadéro,
sur le Parvis des Droits de l'Homme
jeudi 9 décembre de 12h à 14h**